

pagnard ne
l'homme qui

un Indict-
ans cette ac-
il est avancé
dans la pa-
dans le troi-
pour mettre le
ne pas y être,
miner; vous
un homicide
la barre. et

vous détail-
é l'évidence

ce de Cam-
de jurer sans
onobstant les
en devoi) il
né le témoi-
et je ne puis
e la présence

son évidence
te du prison-
le quai lors-
et l'évidence
chapeau, vous
par qui le dé-
implicite et
souvent trou-
s le cas actuel
les déclarati-
nierre " tu ne
c'est bon tout
e ces témoins
moins digne
firmée par les
et son beau
e verdict non
ion du prison-
le le dire, est
s ce qui a été
dit

dit sous serment, si vous croyez que tous les témoins ont déposé faussement et sont parjures, vous acquitterez le prisonnier; mais si au contraire vous êtes d'opinion qu'ils ne le soient pas, Je crains bien que vous ne vous croyiez obligés de trouver le prisonnier coupable.

Le corps de Jurés se retira, et deux heures après revint avec son verdict
" NON COU'ABLE. !!!

Le prisonnier fut immédiatement déchargé.

